



Rapport d'activité 2022

INTERNAT SOCIAL MAUCHAMP

Dispositif protection de l'enfance

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
L’ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP.....	5
PRESENTATION DU SERVICE	7
– AGREMENT	7
LA POPULATION ACCUEILLIE.....	8
– ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	8
– TYPES DE MESURES	9
– REPARTITION PAR AGE	9
– SCOLARITE	10
BILAN DE L’ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE.....	12
– FILE ACTIVE	12
LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES	15
– LES FAMILLES.....	15
– LE QUOTIENT FAMILIAL DES FAMILLES ACCUEILLIES	15
– LES PARTENAIRES	16
RESSOURCES HUMAINES	17
– ARRIVEES :DEPARTS.....	17
– ORGANIGRAMME.....	17
– PLAN DE FORMATION.....	18
– LES TRAVAUX.....	18
CONCLUSION/PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2023	19





INTRODUCTION

L'internat Social Mauchamp a retrouvé un fonctionnement post-COVID, qui s'apparente à un retour à la normalité. En effet, les restrictions sanitaires et les contraintes associées, largement atténuées, ont permis de réintroduire les sorties, les rencontres familles/partenaires et plus largement l'ouverture vers l'extérieur.

Cette année 2022 s'est donc déroulée dans des conditions moins restrictives, cela a favorisé le lien et les échanges en présentiel.

Notons, par ailleurs, de nouvelles modalités de communication qui viennent favoriser les échanges et les liens en général. L'utilisation, entre autres, de la visioconférence facilite le traitement des informations et l'avancée de certains dossiers.

La fin du port du masque a changé la perception et les échanges avec autrui. Le retour des visages libérés et clairement mis à profit dans la communication et dans la régulation des interactions sociales. Nos expressions faciales jouent un rôle fondamental dans notre capacité d'appréciation de l'autre et dans le sens de ce que nous voulons faire passer comme message.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
-

PRESENTATION DU SERVICE

AGREMENT

L'Internat Social Mauchamp (ISM) est habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Rhône depuis le 27 juillet 2017 par l'arrêté n°ARCG-ASE-2017-0031.

L'ISM entre dans le champ préventif de la protection de l'enfance en complément d'une mesure en milieu ouvert (AEA ou AEMO). L'internat social peut aussi être perçu comme une alternative au placement en évitant la dégradation des situations familiales.

L'ISM est habilité et financé par le conseil départemental et la métropole de Lyon.

À ce jour, le département du Rhône finance 10 places la Métropole de Lyon finance 25 places d'hébergement à l'internat.

L'ISM est un établissement social au sens du 12^{ème} alinéa des articles L 222-5 relatif aux jeunes pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance, L.312-1 relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, L 313-7 relatif aux établissements et services à caractère expérimental, L 313-1 et suivant, R 313-1et suivants relatifs à l'autorisation des établissements et services sociaux du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). En tant que tel, il est soumis aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale.

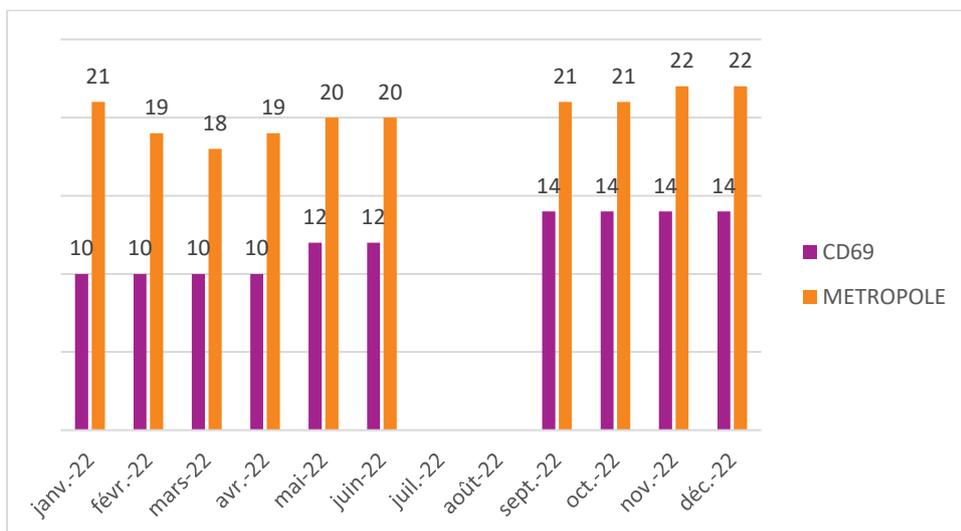
Sa création s'inscrit dans les orientations de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, notamment celles de soutien à la parentalité et de diversification des modes de prise en charge et d'accompagnement. Cette loi renforce la prévention en matière de protection de l'enfance, affirme la nécessaire coordination des différents acteurs de la prise en charge et permet une modulation des temps d'accueil.

La loi du 14 mars 2016 entend que les efforts de diversification des accompagnements par la précédente loi soient poursuivis et pérennise des structures jusqu'à présent expérimentales. Elle vise à mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, en favorisant plus de protection et de stabilité dans le parcours (développement de la prévention, amélioration du repérage et du suivi des situations de danger...).

En outre, l'internat social est régi par la convention collective de 1966.

LA POPULATION ACCUEILLIE

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



ÉVOLUTION DE LA POPULATION

L'internat doit proposer un cadre de vie et de travail stable à des enfants qui connaissent des difficultés familiales et/ou environnementales compromettant leurs chances de réussite.

Les objectifs institutionnels renvoient autant aux problématiques scolaires qu'aux difficultés sociales et/ou familiales.

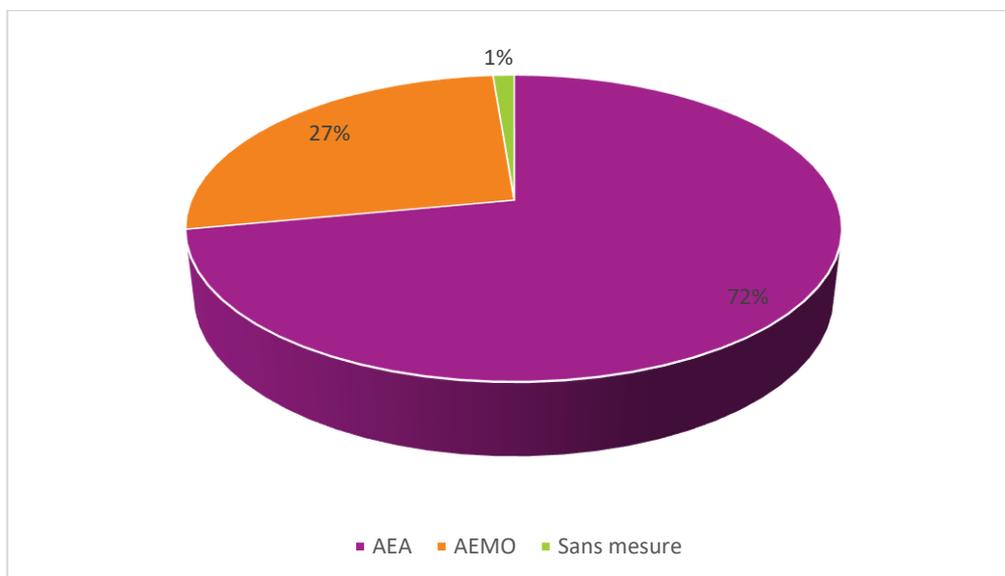
Ils supposent donc des pratiques, un fonctionnement et un encadrement éducatif visant, dans le même mouvement, à l'amélioration de la scolarité et à une prise en charge de difficultés plus globales (relationnelles, familiales, psychologiques...) incluant un soutien à la parentalité.

Sur l'année 2022, nous avons accueilli des jeunes selon des modalités similaires à celles des années précédentes. Notons quand même une augmentation significative des demandes, pour celles principalement issues du Nouveau Rhône. En effet, l'internat a établi une étroite collaboration avec l'association ACOLEA qui gère un bon nombre de Mesures Éducatives Administratives sur ce secteur.

En accord avec l'autorité de contrôle et de tarification, nous avons eu l'accord d'augmenter notre capacité d'accueil, portant le nombre d'enfants à 14 pour les jeunes relevant de ce territoire.

Ce constat vient confirmer la tendance de ses 3 dernières années et les demandes d'admission, en cours de traitement, pour la rentrée de septembre 2023.

TYPES DE MESURES

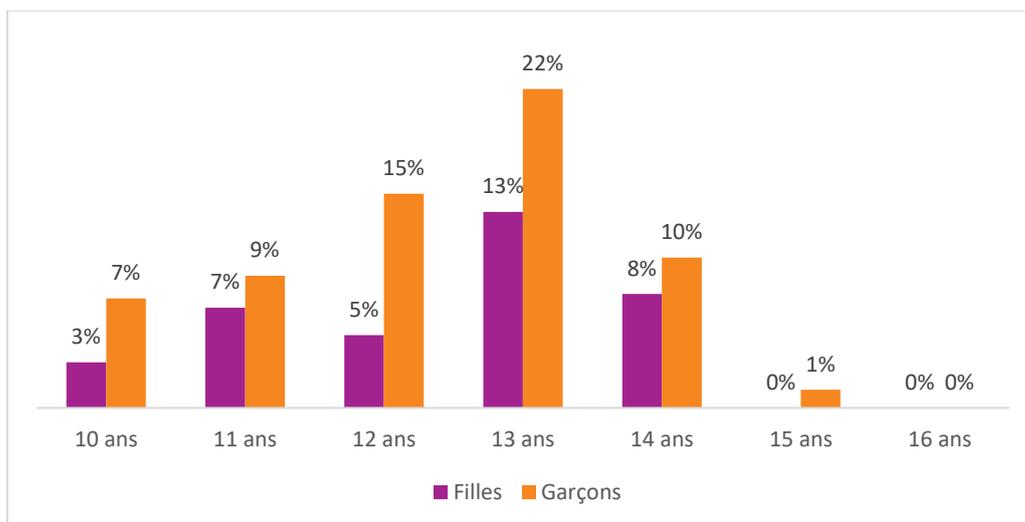


On constate que pour 2022 la grande majorité des jeunes accueillis ont bénéficié de mesures éducatives d'AEA ou d'AEMO.

Il nous paraît opportun d'admettre les nouveaux internes selon ce préalable qui est de bénéficier d'une mesure relevant de la protection de l'enfance. En effet, les contacts avec les partenaires sociaux, qui connaissent déjà les jeunes et leur famille, nous permettent de cibler au plus juste et plus rapidement les problématiques pour lesquelles l'internat est missionné. Il s'agit également d'avoir un interlocuteur qui intervient au domicile et qui peut, parfois, faciliter l'adhésion des familles au projet éducatif et pédagogique.

Néanmoins, il reste possible d'envisager des admissions pour des jeunes n'ayant pas de mesure éducative à la condition que la situation familiale soit connue, à minima, des services de polyvalence du secteur. J'ajoute, que l'assouplissement de ses conditions d'accueil permet de répondre à un besoin identifié à un moment précis au titre de la prévention. Et enfin, cela permet également de poursuivre l'accompagnement éducatif et scolaire, si toutefois la mesure éducative venait à ne pas être renouvelée en cours d'année.

REPARTITION PAR AGE

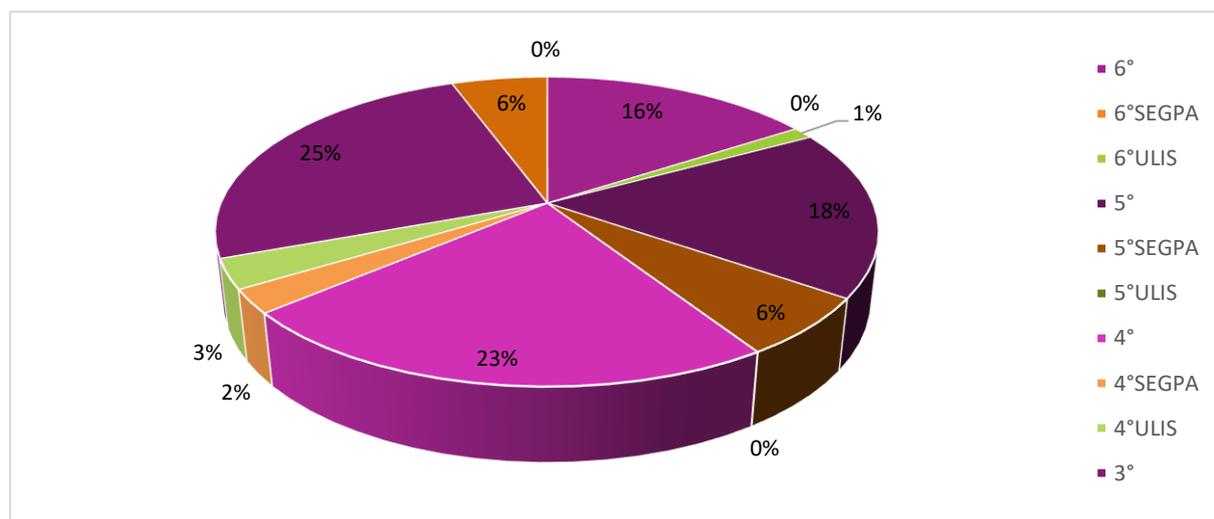


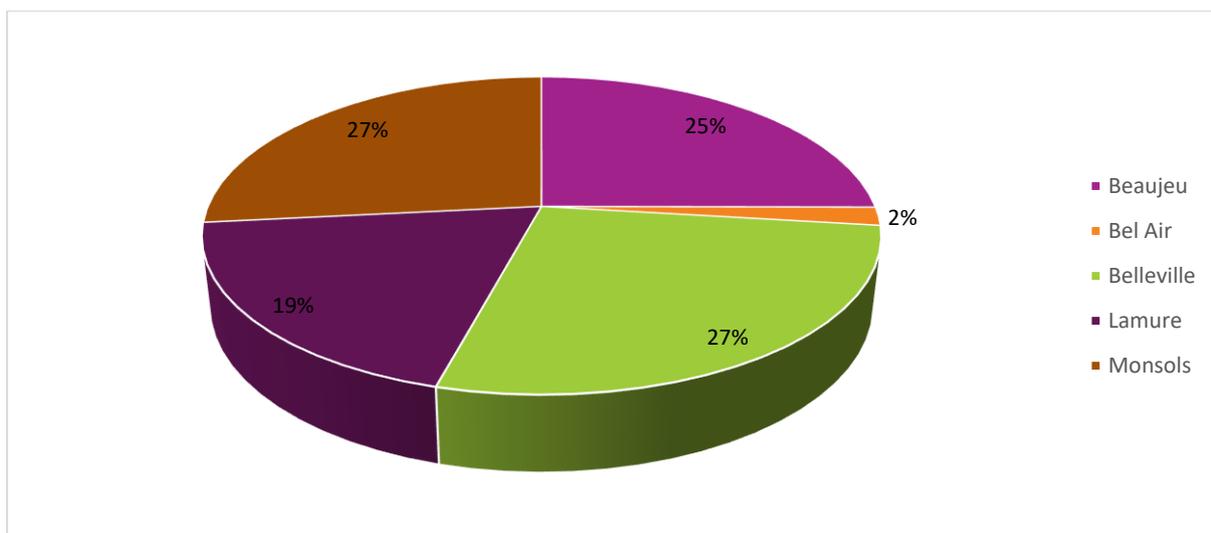
On constate pour l'année 2022 une augmentation du nombre de filles passant de 25% en 2021 à 36% pour l'exercice 2022.

Une forte concentration d'internes âgés entre 12 et 13 ans (55%) annonce de manière anticipée un nombre important de jeunes qui seront scolarisés en 4^{ème}/3^{ème} pour l'année 2023.

Ce chiffre en hausse implique une mobilisation importante pour les recherches de stage et le travail d'orientation.

SCOLARITE





Nous avons travaillé avec les mêmes partenaires qu'en 2021. Un travail collaboratif est maintenant bien en place, il s'agit de maintenir ce partenariat et de nous rendre disponible pour toutes demandes et/ou interventions. L'éducatrice spécialisée en charge de l'accompagnement scolaire vient concourir et favorise la fluidité entre les établissements.

Les jeunes accueillis font souvent face à des difficultés d'apprentissage, de concentration ou de mémorisation et certains avaient un taux d'absentéisme élevé avant d'arriver à l'internat.

Nous devons être vigilants car les professeurs des collèges de secteur n'ont pas toujours connaissance ou conscience des problématiques des jeunes que nous accueillons à l'internat. Afin que leurs attentes soient en adéquation avec les difficultés des élèves, l'équipe éducative établit, en début d'année, des objectifs scolaires personnalisés. Ces objectifs doivent être concrets et réalisables. Ils sont ensuite lus et expliqués aux jeunes qui les signent. Ils sont remis aux établissements scolaires concernés. Il s'agit également de donner une motivation aux élèves pour l'année scolaire.

- Être à l'heure en cours,
- Apporter son matériel,
- Écrire le cours,
- Apprendre les leçons chaque soir,

Nous avons eu un nombre conséquent d'internes scolarisés en classe ULIS, SEGPA et 3^{ème}, pour qui des stages dans le cadre de leur cursus ont dû s'effectuer. La politique de l'internat est de favoriser, tant que faire se peut, ces temps d'immersion dans les entreprises locales. Force est de constater que certains internes font leur stage près de leur lieu de domiciliation, faute de place ou de secteur d'activités pas implantés sur le territoire nord du Beaujolais.

Le nombre de jours d'absences sur l'année 2022 est de 24 jours soit l'équivalent de 3370,92 euros de produit en moins.

Mois	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL	
Nbr jours de stage	7	5	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	6	24
Prix de journée	132.10 €	132.10 €	132.10 €	132.10 €	132.10 €	132.10 €	132.10 €	165.52 €	165.52 €	165.52 €	165.52 €	165.52 €	165.52 €	
TOTAL	924.70 €	660.50 €	0.00 €	396.30 €	0.00 €	0.00 €	396.30 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	993.12 €	3 370.92 €

BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE

FILE ACTIVE

1. La file active

De janvier à juillet 2022, nous avons eu 4 départs (à l'initiative des familles), et 5 admissions sur la même période. Nous avons réadmis, en septembre 2022, 1 jeune parti en début d'année. Il aura fallu une admission en 2 temps pour que le jeune et sa famille soit partie prenante du projet dans sa globalité.

Par ailleurs, il y a eu 21 nouvelles admissions pour la rentrée de septembre 2022 dont :

- 7 jeunes en classe de 6^{ème},
- 6 jeunes en classe de 5^{ème},
- 4 jeunes en classe de 4^{ème},
- 4 jeunes en classe de 3^{ème},

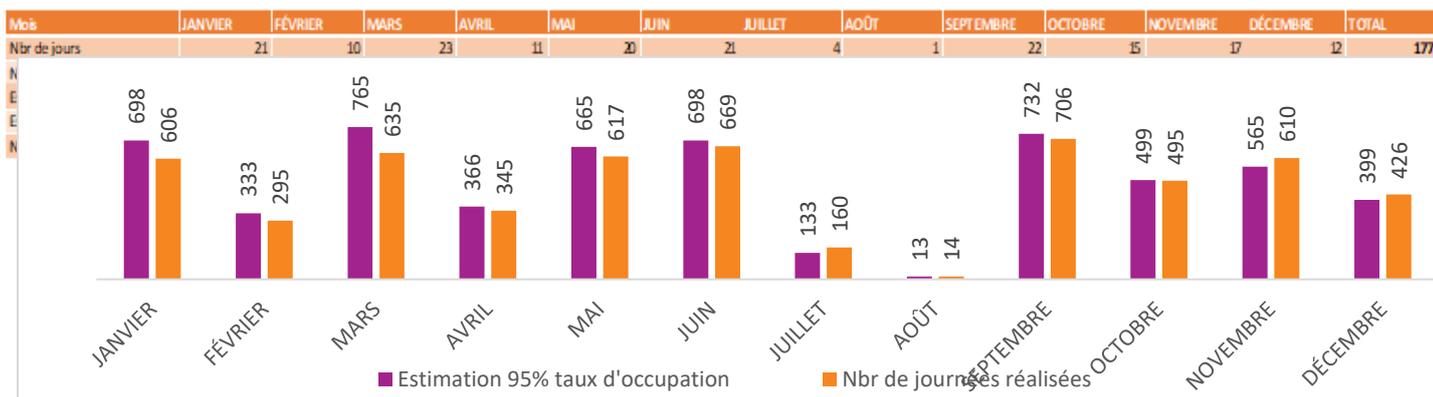
Pour favoriser le temps de réflexion permettant ainsi à chacun de cheminer et de prendre le temps de la réflexion, l'internat reçoit les travailleurs sociaux et les familles tout au long de l'année. Une rencontre a lieu sur site dans l'optique de faire connaissance, de présenter l'établissement, d'exposer le fonctionnement ainsi que le projet d'établissement. Dans un 2^{ème} temps, le jeune contact par téléphone l'adjoint de direction pour lui dire s'il maintient ou pas sa candidature puis les parents viennent en soutien de ce positionnement.

Mouvement des jeunes :

	Année scolaire 2021/2022						Année scolaire 2022/2023			
	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
Effectif début de mois	31	31	29	28	29	32	34	35	35	36
Départs :										
Décision de la famille	1	2	1							
Réorientation										
Exclusion collège										
Exclusion internat										
Arrivées	1			1	3		1		1	
Effectif fin de mois	31	29	28	29	32	32	35	35	36	36

2. Le nombre de jours d'ouverture

Nombre de jours d'ouverture pour l'année 2022 :



3. L'accompagnement par les professionnels

L'équipe éducative est constituée de 8 professionnels avec un roulement et une présence assurée sur site de 06h30 à 22h00 du lundi au jeudi et de 06h30 à 20h00 le vendredi. 2 surveillants de nuit présents sur site de 21 h45 à 07h30 garantissent la sécurité des locaux et des jeunes accueillis.

L'année 2022 est venu conforter le choix effectué par le service, de dédier un poste éducatif à l'accompagnement scolaire et au partenariat éducation nationale. Ce professionnel est, en plus de l'éducateur référent, 1 personne ressource pour la recherche de stages (3^{ème}, ULIS et SEGPA), pour des interventions individuelles dans les établissements scolaires, pour l'organisation des temps d'étude à l'internat, pour les temps de réunions concertées, pour les ESS...

L'équipe est chargée de garantir l'accompagnement éducatif du lundi au vendredi pour tous les actes de la vie quotidienne. Une organisation rigoureuse et ritualisée vient concourir au bon fonctionnement du service. Le cadre structuré/structurant apporte de la sécurité et permet aux jeunes de retrouver un rythme adapté à leur âge. L'ISM propose ainsi des activités diverses pour répondre aux besoins et demandes des enfants. Ces temps font partie intégrante du travail éducatif dans le cadre des projets personnalisés.

L'organisation du service

Les jeunes scolarisés dans les collèges de Monsols, de Beaujeu et Lamure/Azergue prennent les transports scolaires affrétés par le département ce qui constituent un service public locale. Or, de septembre à décembre 2022 il y a eu 39 journées où les dessertes n'ont pas été assurées (motif : en raison de difficultés d'exploitation), sur la ligne 359 reliant l'internat à Monsols. Nous avons dû réorganiser l'ensemble du service pour garantir et assurer le transport des 9 internes impactés.

- Modification planning du personnel avec un besoin de 2 professionnels matin et soir.
- Coût du carburant + entretien des véhicules non budgétés

Sur l'année 2022, nous avons accueilli :

- 1 stagiaire en 3^{ème} année ES en provenance de l'IRTESS de Bourgogne
- 3 stagiaire en 2^{ème} année ES, en provenance de l'IRTESS de Bourgogne
- 1 stagiaire en 2^{ème} année ME, en provenance de l'institut Saint Laurent de Lyon
- 1 stagiaire en 2^{ème} année AS, en provenance de ENSEIS de Firminy

Même si ces accueils nécessitent un temps de tutorat et d'accompagnement importants, ils permettent de « soulager » une équipe éducative restreinte.

Pour l'année 2022, nous avons également développé des contacts avec l'ARFRIPS, L'ENSEIS, l'institut Saint Laurent, l'IRTESS et l'ITSRA pour l'accueil de stagiaires ME, ES, AS, AES.

Nous avons, par ailleurs, à développer des opportunités d'accueil de stagiaires dans les filières professionnelles (cuisine, entretien, espaces verts et secrétariat).

LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES

LES FAMILLES

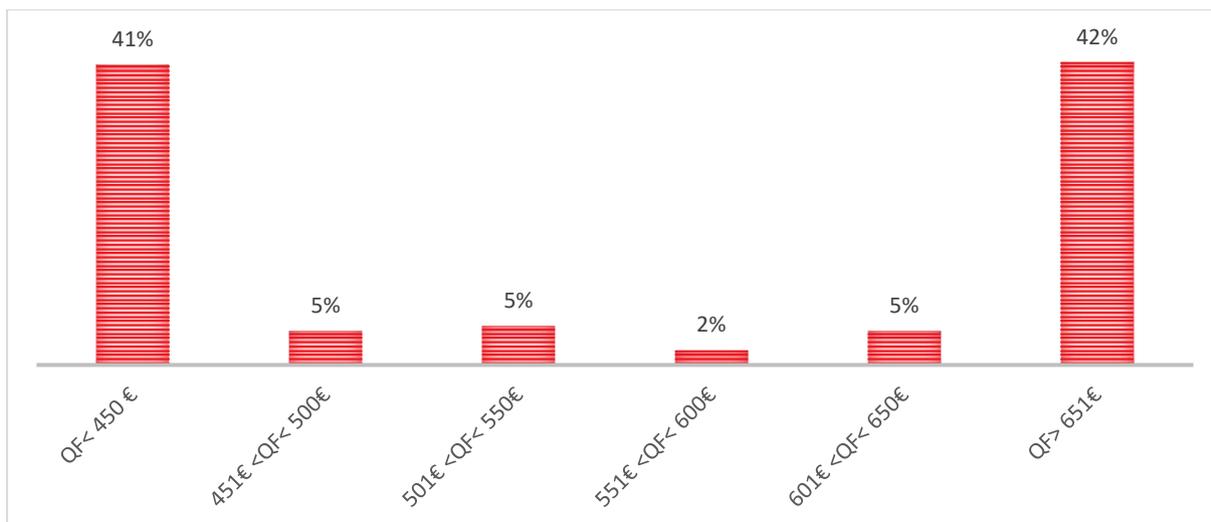
Le rythme de trois rencontres annuelles « obligatoires » a été maintenu à chaque fin de trimestre. Le référent fait le point sur l'évolution du jeune avec sa famille et le travailleur social en charge de la mesure. Ces temps de rencontre se font sur la métropole de Lyon ou à l'internat Favre-Chazière, ce qui permet de faciliter la question de la mobilisation et de l'éloignement géographique. Les objectifs sont multiples et visent à mettre à profit et à valoriser les compétences des parents, favoriser leur implication dans la vie institutionnelle ou encore fluidifier les échanges et créer du lien. Ces dispositifs doivent permettre une flexibilité et une adaptation aux besoins des familles.

En outre, il s'agit de favoriser la participation des travailleurs sociaux à ces temps d'échange et de faciliter la mise en place d'une action conjointe.

Les parents font globalement l'objet des contacts téléphoniques réguliers (1 fois / semaine a minima), ainsi que de rencontres tout au long de l'année, même si leur participation et leur implication reste fluctuante suivant les situations.

Le lien avec les familles permet également l'élaboration du projet personnalisé, qui se veut être le résultat d'une dynamique de co-construction basé sur des échanges réguliers. À ce titre l'équipe s'inscrit dans un process de réévaluation constant des objectifs éducatif et pédagogique.

LE QUOTIENT FAMILIAL DES FAMILLES ACCUEILLIES



Le quotient familial des familles d'enfants accueillis reste marqué à ces deux extrémités comme en 2021. L'année 2022 a de nouveau été marquée par des créances qui s'élèvent à un montant de 8359,00 euros pour les familles ayant le plus faible quotient familial. Un travail a été engagé avec les partenaires en charge des mesures éducatives qui reste perfectible au regard des dettes observées.

En interne, une nouvelle procédure en lien avec le service comptable de l'association a été déployée afin de garantir le recouvrement de la participation des familles.

LES PARTENAIRES

La collaboration avec les travailleurs sociaux (AEA et AEMO) est primordiale pour l'efficacité des prises en charge. L'équipe éducative entretient des contacts réguliers et les retours de nos partenaires sont globalement satisfaisants.

Cette année encore, le partenariat avec la « PERMADOS » de Belleville a été renforcé. Nous avons rencontré les acteurs de la pédo-psy du territoire afin de définir et de formaliser les modalités de prise en charge. Il y a eu 12 accompagnements tout au long de l'année 2022, et pour 2 d'entre eux un suivi psychologique régulier a pu se mettre en place.

Sur la rentrée scolaire 2021/2022, nous avons accueilli davantage d'enfants en grande difficulté psychologique. Nous avons d'ailleurs plus de suivi pédopsychiatrique ou psychologique déjà en cours à l'inscription par rapport à l'an passé (6 jeunes).

Par ailleurs, le nombre d'enfants accueillis ayant des notifications AVS ou AESH est en hausse (1/5ème des enfants accueillis), tout comme les cas de problèmes « DYS » (1/4 des enfants de l'ISM, diagnostiqués ou pressentis).

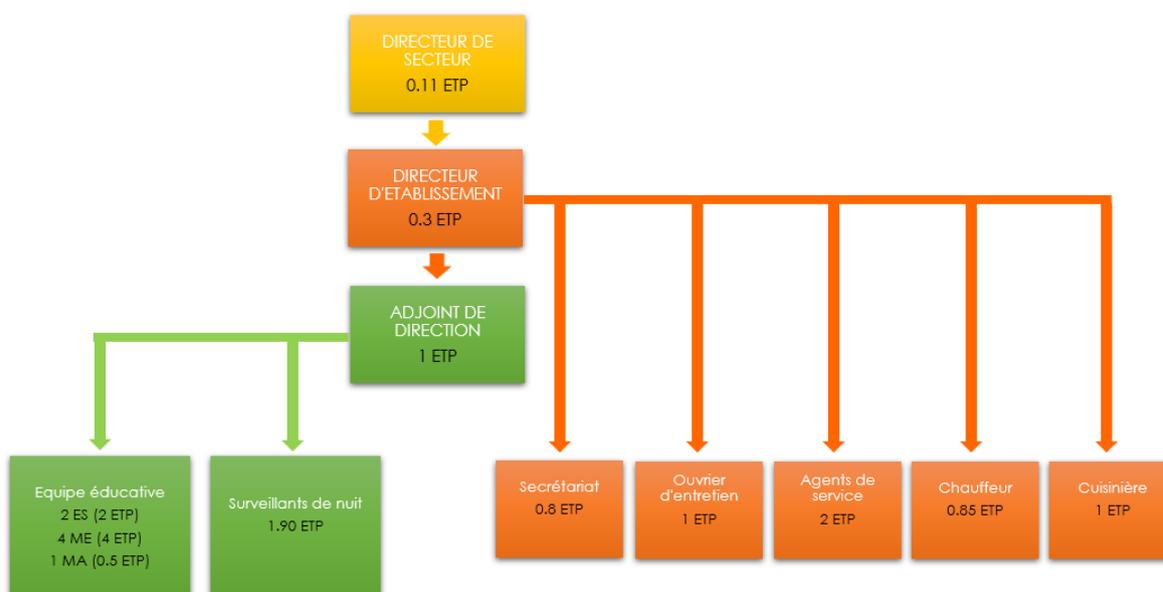
Dans le projet d'Internat Social, le lien avec les équipes des établissements scolaires reste prépondérant. Aussi, nous avons maintenu des éducateurs référents par collèges. Nous avons tenté encore cette année d'améliorer l'accompagnement scolaire au sein de la structure et à l'extérieur.

RESSOURCES HUMAINES

ARRIVEES :DEPARTS

- Une salarié monitrice éducatrice est partie en congé parental et a été remplacée par un moniteur éducateur sur le même poste à la rentrée toute l'année 2022.
- Une salarié monitrice adjointe à 0,5 ETP a quitté le service en septembre 2022, elle a été remplacée par 1 éducatrice spécialisée sur 1 équivalent temps plein. En effet l'autorité de tutelle nous a accordée un 0,5 ETP supplémentaire depuis le 01 janvier 2022.
- Un 0,5 ETP a été financé depuis le 01 janvier 2022 pour le poste d'ouvrier d'entretien.
- Un 0,5 ETP a été financé depuis le 01 janvier 2022 pour le poste d'Adjoint de Direction.
- Le Directeur de Dispositif Protection de l'enfance a quitté ses fonctions depuis octobre 2022.
- les veilleurs de nuit sont passés à 1 ETP.

ORGANIGRAMME



PLAN DE FORMATION

Salarié	Fonction	Intitulé de la formation	Durée	Dates	Coût pédagogique	Organisme formateur	Formation Diplômante - Qualifiante
BERAUD Pauline	ES	Tuteur Référent	40 heures	Du 6/10 au 2/12/2022	460 euros	Institut Saint-Laurent	Qualifiante

En 2022, hormis les formations liées à la sécurité, une seule formation qualifiante a été réalisée. Pour l'internat, nous devons trouver l'équilibre entre former les professionnels et assurer la continuité de service dans une période où nous rencontrons de grandes difficultés de recrutement.

En 2023, nous souhaitons déployer des formations collectives conjointes avec les professionnels de l'internat Favre afin de développer une culture commune.

LES TRAVAUX

Les subventions d'investissement octroyées par le département nous permettent une politique ambitieuse de travaux pour nous conformer à la réglementation et maintenir un beau niveau d'entretien des bâtiments.

Travaux	Date de réalisation	coût
Sinistre cuisine injection résine	28/03/2022	12 672 euros
Mise en sécurité du parc	07/12/2021	4 074.00 euros
Accessibilité toilettes PMR	30/09/2022	10 547.11 euros

Nous poursuivrons cette politique en 2023, avec le renouvellement des huisseries de l'administration.

Nous travaillons dès à présent sur les investissements pour l'année 2024 avec une attention particulière autour des économies d'énergie et à la préservation de l'environnement, isolation des bâtiments par l'extérieur, changement du mode de chauffage, électrification du parc automobile...

CONCLUSION/PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

L'internat Mauchamp, après deux années particulières, a repris un fonctionnement plus classique où les fondamentaux de la scolarité et du travail éducatif sont à nouveau très opérants auprès des enfants.

Le travail et l'investissement des équipes permettent aux jeunes que nous accueillons de reprendre confiance tant d'un point de vue de la scolarité et de l'estime de soi. C'est à partir d'une restauration de la confiance et de l'estime de soi que nous basons notre accompagnement au quotidien.

Toutefois, nous percevons au fil des années des enfants de plus en plus fragiles psychologiquement avec des troubles du comportement et des passages à l'acte de plus en plus fréquents. La question de la « sexualisation » des relations entre les jeunes via les réseaux sociaux est très présente.

Les partenariats avec les équipes de soin pour adolescents sont mobilisés au maximum de leur possibilité, mais ne sont malheureusement pas suffisants pour répondre à nos besoins, c'est pourquoi nous souhaiterions bénéficier d'un temps de psychologue sur site afin d'optimiser notre partenariat mais aussi de proposer des espaces de rencontres avec les jeunes. La question de l'augmentation des ETP éducatifs doit également être envisagée au regard de l'évolution des publics que nous accueillons.

La question financière reste une préoccupation de tous. Ces dernières années la mutualisation d'un grand nombre de services avec le SAMNA a permis de contenir les dépenses malgré l'augmentation des coûts de l'alimentation, des fluides, du carburant...

De plus, l'isolement du site renchérit significativement nos dépenses de fonctionnement avec une inquiétude pour l'année prochaine sur les transports collectifs des enfants vers les collèges. En effet une ligne de ramassage scolaire a été supprimée faute de chauffeur. Cette ligne ne sera pas restaurée en 2023, cela a pour conséquence que ce sont les éducateurs qui doivent assurer les transports pour neuf jeunes de l'internat. Ce travail se fait au détriment du travail éducatif et génère des surcoûts en carburant et en frais de location de véhicules.

Nous poursuivons au niveau associatif l'intégration de l'internat dans un Dispositif protection de l'enfance associant le SAMNA et l'internat Favre.

Le fait d'envisager le « Dispositif protection de l'enfance » comme un ensemble homogène progresse. En effet, l'idée n'est plus de considérer cette entité comme une juxtaposition d'établissements ayant des fonctionnements similaires, mais plutôt comme un dispositif dont chacune des composantes, avec ses spécificités, peut être complémentaire des autres. Ce concept fait écho à la notion de transversalité, à l'idée d'une plate-forme dont les éléments interagissent et se complètent de manière coordonnée.

À ce titre, la procédure d'admission des internats Favre Chazière et Mauchamp a été repensée. Elle s'inscrit désormais dans ce principe de cohérence et de complémentarité, puisque nous nous sommes dotés d'une procédure commune, valable pour les deux structures.

Le principe est de considérer et penser notre intervention de manière plus globale, faire évoluer notre identité, rationaliser les actions menées, mutualiser nos moyens, ressources, idées, projets...cheminer vers l'élaboration et la formalisation d'un « parcours individualisé d'accompagnement » pour chaque jeune au plus près de ses besoins.

Nous souhaitons aussi mettre plus en valeur l'innovation et la singularité du projet d'accompagnement proposé par l'internat. Ce projet peut mobiliser des professionnels dans une période de forte remise en question des

identités professionnelles. Pour cela, nous débuterons en 2023, la rédaction du projet de Dispositif protection de l'enfance de l'association.

Enfin, en 2023, l'internat Favre comme l'ensemble du dispositif protection de l'enfance va intégrer le projet de santé numérique déployé par l'association. La première brique est le DUI (Dossier Unique de Informatisé) via le dossier Mediateam. L'équipe DSI de l'association a rencontré les équipes afin de présenter les nouveaux outils qui vont être développés au cours de l'année 2023. Un premier temps de travail deux journées a été programmé début 2023 avec les équipes de l'internat Mauchamp pour paramétrer le dossier « usager » qui sera commun aux deux internats.